

## Portez toujours votre carte sur vous.

À défaut de présenter une carte valide, il faut payer les services reçus et en demander le remboursement à la Régie. Si la carte est expirée, adressez-vous à la Régie.

Cette carte demeure la propriété de la Régie de l'assurance maladie et doit être retournée à sa demande.

C. P. 6600, Québec (Québec) G1K 7T3

SI VOUS TROUVEZ UNE CARTE, VOUS POUVEZ LA DÉPOSER, SANS ENVELOPPE, DANS UNE BOÎTE AUX LETTRES DE POSTES CANADA, QUI LA RENVERRA À LA RÉGIE.



## Don d'organes et de tissus... DON DE VIE

Si vous désirez faire un don d'organes et de tissus à votre décès, veuillez apposer l'autocollant à l'intérieur de cet espace et le signar.

15-0Z